

Le CODESPA 36 est une structure ouverte à toute personne morale ou physique, désireuse de contribuer à la promotion des soins palliatifs dans le département. Son action vient en complémentarité et en soutien de l'Equipe d'Appui Départementale en Soins Palliatifs de l'Indre (EADSP 36) et de l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP) du Centre Hospitalier de Châteauroux.

SOINS PALLIATIFS CRITERES D'INCLUSION

- ① Maladie chronique grave, évolutive, stade avancé mettant en jeu le pronostic vital Oui Non
- ② Prise en charge multidisciplinaire (psychologue, diététicien, assistant social, kinésithérapeute, ergothérapeute, EADSP ou EMSP, bénévoles d'accompagnement)
Des éléments présents dans le dossier du patient attestent de ces prises en charge (compte rendu RCP) Oui Non
- ③ Au moins trois types de soins de support Oui Non
- PEC douleur
 - PEC psychologique
 - Soins de nursing
 - Traitement des symptômes vecteurs d'inconfort
 - PEC nutritionnelle
 - PEC kiné
 - PEC sociale
 - Accompagnement des familles
 - Accompagnement spirituel
 - Des éléments présents dans le dossier du patient attestent ces PEC
- ④ Les soins palliatifs ont mobilisé l'essentiel des efforts de soins Oui Non

NB : le terme « Soins Palliatifs » devra alors figurer dans le courrier de sortie

Quatre OUI ⇒ **Z 515 en diagnostic principal**

Un seul NON ⇒ **Z 515 en diagnostic associé**

Dans ce cas mettre en diagnostic principal :

- soit l'affection aigue pour laquelle a été soigné le patient
- soit l'affection chronique s'il s'agit d'une poussée de cette affection
- soit le diagnostic de la complication de la maladie chronique ou un symptôme

Source : CNAMTS / DCCRF annexe 5 LP priorités 2008

Validé par le CA du CODESPA du 18.11.2009